

Déclaration de revenus – Liste de vérification

De quels renseignements avez-vous besoin pour produire votre déclaration de revenus? Servez-vous de cet aide-mémoire pour vous assurer de remettre à votre comptable ou à votre fiscaliste tout ce dont il aura besoin et de ne rater aucune occasion de réduire votre impôt.

FEUILLETS FISCAUX

Voici une liste des feuillets fiscaux fédéraux¹ que vous pouvez recevoir. La plupart vous sont envoyés avant la fin de février.

- T3 – État des revenus de fiducie – Répartitions ou distributions (y compris fonds distincts, fonds de placement et fonds négociés en bourse)
- T4 – Revenu d’emploi
- T4RSP – Revenu provenant d’un régime enregistré d’épargne-retraite (REER)
- T4RIF – Revenu provenant d’un fonds enregistré de revenu de retraite
- T4A – Autres sources de revenu, y compris pensions, rentes, versements d’un régime enregistré d’épargne-études, commissions d’un travail indépendant, bourses d’études
- T4A (OAS) – Sécurité de la vieillesse
- T4A (P) – Prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada
- T4E – Prestations d’assurance-emploi
- T5 – Revenu de placements, y compris les intérêts provenant des comptes bancaires
- T5007 – Prestations d’aide sociale
- T5013 – Revenus d’une société de personnes
- RC62 – Prestation universelle pour la garde d’enfants
- T101 – Frais d’exploration et d’aménagement

RENSEIGNEMENTS DE L’AGENCE DU REVENU DU CANADA (ARC)

Des données historiques peuvent aider votre comptable ou votre fiscaliste à recommander des stratégies de réduction des impôts :

- Déclaration de revenus de l’année dernière
- Avis de cotisation de l’année dernière
- Paiements par acomptes provisionnels
- Demande de nouvelle cotisation ou autre correspondance
- Code d’accès IMPÔTNET

REÇUS

Les déductions et les crédits peuvent réduire sensiblement votre facture fiscale. Pour appuyer vos demandes, vous aurez peut-être besoin des reçus suivants :

- Cotisations à un REER
- Frais de gestion des placements
- Intérêts applicables à un prêt placement
- Frais de déménagement
- Frais médicaux
- Dons de bienfaisance
- Contributions politiques
- Frais de garde d’enfants
- Programmes d’activités physiques et artistiques pour enfants
- Frais d’adoption

¹ Les résidents du Québec recevront aussi le relevé aux fins de l’impôt pertinent au Québec.

REÇUS (SUITE)

- Frais de scolarité
- Intérêts sur prêt étudiant
- Cotisations professionnelles ou syndicales
- Examens menant à l'obtention d'un titre professionnel
- Laissez-passer de transport en commun
- Registre pour véhicule ou voyage et frais afférents
- Frais de préposé aux soins d'une personne invalide
- Dépenses pour outils (gens de métier)
- Impôt sur les loyers/foncier (dans certaines provinces)
- Autres déductions ou crédits

REPORTS

Voici des exemples de déductions et de crédits que vous pouvez reporter à une année ultérieure à votre profit.

- Cotisations à un REER
- Frais de déménagement
- Dons de bienfaisance
- Déduction pour frais de scolarité
- Crédits inutilisés relatifs à l'éducation et aux manuels scolaires s'appliquant aux années antérieures à 2017
- Intérêts sur prêt étudiant

AUTRES FACTEURS À CONSIDÉRER

Vous devrez éventuellement fournir des renseignements supplémentaires si vous répondez par l'affirmative à l'une ou l'autre de ces questions :

- Avez-vous vendu des actions, des obligations ou des biens immobiliers?
- Avez-vous un revenu provenant d'une petite entreprise ou des frais liés à celle-ci?
- Travaillez-vous à commission?
- Utilisez-vous un bureau à domicile pour votre emploi?
- Avez-vous un revenu provenant de la pêche ou d'une exploitation agricole ou des frais liés à celles-ci?
- Avez-vous un revenu ou des dépenses de location?
- Êtes-vous pompier volontaire?
- Êtes-vous admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées?
- Êtes-vous un habitant d'une région éloignée?

Cette liste ne constitue pas une liste exhaustive de tous les documents que vous devrez peut-être fournir. Il est recommandé de consulter un spécialiste afin d'obtenir toute l'information et la documentation appropriées à sa situation personnelle.



Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

MK3112F 01/17

AVEC LES COMPLIMENTS DE :